

FORMATION MAINTENANCE

LA PRÉVENTION DES RISQUES SUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES [BOL]

[1 JOUR] 455 € H.T.*

+ d'2 MILLIONS

électrifiés rechargeables sont en circulation en France en 2025.

PLUS DE 50 000 STAGIAIRES

formés par Mobipolis sur l'ensemble des technologies VE/VH liées à la prévention, la préparation et l'intervention.

LA NORMENF C18-550

entrée en vigueur en août 2015, réglemente les activités du personnel.

ASSUREZ LA SÉCURITÉ DE VOS ÉQUIPES







Depuis 2011, tout professionnel intervenant sur la partie électrique d'un Véhicule Électrique et Hybride doit être habilité (décret 2010_1118). Cette habilitation relève de la responsabilité de l'employeur. Ce dernier doit s'assurer de la formation de son personnel afin d'être en capacité de justifier de son aptitude à intervenir en toute sécurité. Par conséquent, tout salarié intervenant sur les véhicules doit connaître, au regard des opérations effectuées, les procédures, l'analyse des risques électriques et les EPI nécessaires.

POUR UNE MONTÉE EN COMPÉTENCES

PUBLIC

Opérateur Service rapide, Mécanicien Automobile, Technicien Automobile, Technicien Expert Après-Vente Automobile, Carrossier-Peintre, Intervenants de la réparation automobile

PRÉREQUIS

Posséder au moins un diplôme, titre ou certificat (dont CQP ou Socle de compétences CléA

Des salariés en capacité d'intervenir en toute sécurité dans le respect de la norme NF C18-550

BÉNÉFICES

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS [Réf. 52431 - 1 j soit 7h.]

• Identifier les risques inhérents à l'exécution d'opérations sur véhicules électriques et hybrides et appliquer les méthodes en référence aux prescriptions de l'Afnor NF C18-550

POINTS CLÉS DE LA FORMATION

Les applications pratiques

NIVEAU: 1/2/3

Le contenu

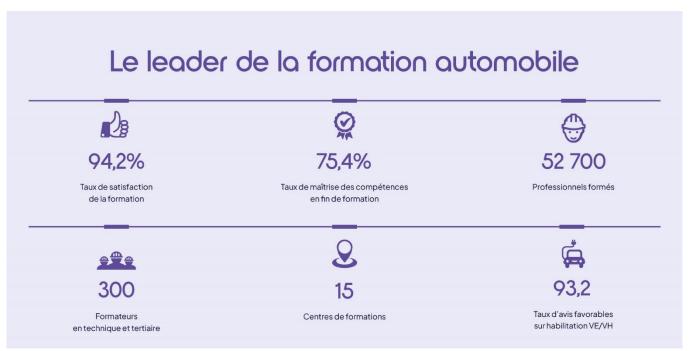
- L'identification d'un véhicule électrique ou hybride
- Les risques électriques et leur analyse
- Les types d'activités à l'atelier et les zones de risques
- Les niveaux d'habilitation
- Les prescriptions de la NF C18-550
- La procédure de consignation/déconsignation
- L'intervention en cas d'accident

- Contrôler la conformité des titres d'habilitation
- Analyser le risque électrique
- Discerner les situations à risques sur les véhicules électriques et hybrides
- Déterminer la limite entre une zone 1 et une zone 4

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Expositives, participatives et actives
- Travaux individuels et en sous-groupes

LES PLUS DE MOBIPOLIS



CONTACTEZ-NOUS

Toutes nos formations sont déclinables en inter et intra. Pour vous inscrire ou obtenir des informations complémentaires contactez votre interlocuteur commercial Mobipolis ou notre Service Relation Client au 09 71 01 02 11

